



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

comptes de campagne

Question écrite n° 39486

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de l'intérieur de lui indiquer si, dans le cadre d'une campagne électorale, un candidat peut créer un site Internet accessible gratuitement à tous. De plus, elle souhaiterait qu'il lui indique si ce site peut continuer à fonctionner de manière continue tant au cours de l'année précédant l'élection (et donc prise en compte par les comptes de campagne) que pendant la campagne électorale proprement dite et éventuellement le jour de l'élection.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39486

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7382

Question retirée le : 3 janvier 2000 (Retrait pour cause de question identique)